

## Hérault : Ils escroquent des Caf pour 177000 €

Publié : 8 JANVIER 2011

Entre 2003 et 2008, un oncle et son neveu se sont fait verser des prestations sociales au nez et à la barbe de l'administration. Si le neveu a été arrêté, l'oncle aurait fui depuis belle lurette et regagné le Maroc, où il se serait fait construire «un château», selon ses proches.

Une histoire dont l'épilogue s'est joué, jeudi, dans le prétoire de la correctionnelle montpelliéraine. Mais sans le principal protagoniste, «le cerveau» de l'affaire. Contre lequel un mandat d'arrêt a été émis il y a longtemps déjà, en vain pour l'instant. Restait donc son neveu.

Alors, et sans entrer dans les détails d'un dossier aussi touffu que le maquis, il est question de prestations sociales qu'oncle et neveu auraient indûment touchées. Soit 98 425 € versés par la Caf de l'Hérault, 7 626 € par celle de l'Aude, 2 900 € à Paris et quelque 69 000 € par la caisse du Gard. Des sommes rondelettes pour des faits commis entre 2003 et 2008. **Certains, plus anciens et démarrant en 2000 étant apparemment prescrits.** (...)

L'oncle aurait écrit plusieurs courriers au juge d'instruction en charge de l'affaire. **En demandant, ni plus ni moins, que l'État français pourvoie à la subsistance de sa famille... en échange de sa reddition.**

 Le Midi Libre



**FDESOUICHE.COM**  
LE SITE QU'ILS NE VEULENT PAS QUE TU VISITES !

## Hérault : Ils escroquent des Caf pour 177000 €

Publié : 8 JANVIER 2011

Entre 2003 et 2008, un oncle et son neveu se sont fait verser des prestations sociales au nez et à la barbe de l'administration. Si le neveu a été arrêté, l'oncle aurait fui depuis belle lurette et regagné le Maroc, où il se serait fait construire «un château», selon ses proches.

Une histoire dont l'épilogue s'est joué, jeudi, dans le prétoire de la correctionnelle montpelliéraine. Mais sans le principal protagoniste, «le cerveau» de l'affaire. Contre lequel un mandat d'arrêt a été émis il y a longtemps déjà, en vain pour l'instant. Restait donc son neveu.

Alors, et sans entrer dans les détails d'un dossier aussi touffu que le maquis, il est question de prestations sociales qu'oncle et neveu auraient indûment touchées. Soit 98 425 € versés par la Caf de l'Hérault, 7 626 € par celle de l'Aude, 2 900 € à Paris et quelque 69 000 € par la caisse du Gard. Des sommes rondelettes pour des faits commis entre 2003 et 2008. **Certains, plus anciens et démarrant en 2000 étant apparemment prescrits.** (...)

L'oncle aurait écrit plusieurs courriers au juge d'instruction en charge de l'affaire. **En demandant, ni plus ni moins, que l'État français pourvoie à la subsistance de sa famille... en échange de sa reddition.**

 Le Midi Libre



**FDESOUICHE.COM**  
LE SITE QU'ILS NE VEULENT PAS QUE TU VISITES !

Ne pas jeter sur la voie publique.

Ne pas jeter sur la voie publique.